



## BULLETIN ADHESION 2024-2025

### Club Brevinois de Char à Voile (CBCV)

Le **CBCV** est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, et a pour objet :

- de regrouper les pratiquants de char à voile tous niveaux et tous supports confondus,
- de représenter les pilotes auprès de la Fédération Française de Char à Voile,
- d'organiser des journées « découvertes et promotionnelles » du char à voile,
- d'organiser des compétitions de niveau départemental, régional, national et international.

#### ADHESION

- **J'adhère au titre de membre du CBCV pour l'année 2024/2025**
- **Adhésion pour les plus de 18 ans : 30 €**
- **Adhésion pour les moins de 18 ans : 15 €**
- **Adhésion famille : 15 € par personne supplémentaire**
- **J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux autres membres de l'association.**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

N° de Voile :

Taille textile :

Type de char à voile :

Personne à prévenir en cas d'urgence : Nom.....Tél :.....

#### Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e), ..... Père, Mère, Tuteur \*, autorise mon fils, ma fille \* ..... à participer au programme sportif proposé et organisé par le CBCV pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025. En cas de nécessité, j'autorise les organisateurs à faire transporter mon enfant en milieu hospitalier.

Fait à :

Le : / / 2024

Signature :

\* Rayer les mentions inutiles

#### Paiement :

- par virement (IBAN CBCV **FR76 1027 8361 9900 0115 1630 161** et BIC : **CMCIFR2A**) et document envoyé à [adhisions.cbcv@gmail.com](mailto:adhisions.cbcv@gmail.com) (Attention nouvelle adresse mail !!!).
- lors de la journée « Portes Ouvertes » du CBCV, le 31 août 2024.
- lors de la prochaine AG du 14 septembre 2024.